DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Ville du GOSIER

DOSSIER DE PRESSE

Prévention des inondations :

“Tom et le trésor des Grands-Fonds”

Sensibilisation des écoliers des Grands-Fonds

PAPI

PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS DES BASSINS VERSANTS DES GRANDS-FONDS

CONTACTS PRESSE :
Lea PIERRE-JUSTIN, Directrice de la communication | 0690 74 27 15 - 0590 93 44 36
Nathalie SILVESTRE, Directrice Adjointe de la communication | 0690 445 101 - 0590 84 86 78

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Ville du GOSIER

Sommaire

Qu'est-ce que le PAPI ? **2**

Actions figurant au PAPI d'intention **3**

Un public spécifique : les écoliers **4**

Un partenaire essentiel : l'académie de Guadeloupe 5

L'action spécifique à destination des écoliers 5

Le jeu de piste **6**

Les supports pédagogiques 6

Le plateau de jeu et les indices 7

Les itinéraires 8

Le diplôme final 9

Les écoles participantes **10**

Liste des écoles 10

Le calendrier **11**

Les horaires prévisionnels 11

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Ville du GOSIER

Qu’est-ce que le PAPI ?

Les programmes d’actions de prévention contre les inondations (PAPI) ont été lancés en 2002 par l’Etat et visent promouvoir une gestion intégrée des risques d’inondation pour réduire leur impact sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l’environnement.

La prévention efficace des inondations suppose la mise en œuvre d’opérations à une échelle hydrographique cohérente, appelée “bassin de risque”. Le territoire des Grands Fonds, lieu d’inondations fréquentes et aux conséquences graves, est ainsi l’échelle pertinente pour cette partie du territoire, particulièrement vulnérable.

Communes membres du PAPI :

- Abymes (maître d’ouvrage)
- Pointe-à-Pitre
- Morne-à-l’Eau
- Moule
- Le Gosier
- Sainte-Anne

Cette initiative, inédite à l’échelle des Outre-Mer, est portée par 6 communes, dont la ville des Abymes assure la maîtrise d’ouvrage de la démarche.

Le PAPI d’intention (phase d’étude et de sensibilisation) est le premier pas vers un PAPI complet (phase travaux), c’est à dire un programme d’action pluriannuel incluant des opérations structurelles de travaux de protection et de ralentissement des écoulements. Le territoire du PAPI des bassins versants des Grands-Fonds n’étant pas couvert par une structure unique ayant compétence en matière de gestion des inondations, les communes et établissements de coopération intercommunale (EPCI) partenaires ont signé une convention préalable afin d’assurer une gestion des risques cohérente et durable tenant compte des problématiques spécifiques au territoire du PAPI. Ce mode de gestion mutualisé est unique sur le territoire français.

Au côté des communes et EPCI membres, de nombreux autres partenaires sont mobilisés dans ce cadre :

- La Région
- L’Office de l’Eau
- Les fonds européens,
- L’Etat
- Météo France.

Préalable indispensable aux financements du ministère chargé de la prévention des risques, la labellisation PAPI d’un projet est obtenue après avis au niveau local de l’instance de bassin, au niveau national auprès de la commission mixte inondation (CMI), sur présentation d’un dossier de candidature répondant à un cahier des charges précis.

Actions figurant au PAPI d'intention

En parallèle d'actions structurelles portant sur la prévention "physique" des inondations (curage de canaux, mise à niveau et entretien des ouvrages hydrauliques), l'un des éléments clés de la prévention réside dans l'amélioration constante de la conscience et de la connaissance du risque par les populations les plus vulnérables.

C'est pourquoi le PAPI d'intention fait le choix d'investir un peu plus d'1 million d'euros sur cet axe, en visant deux cibles essentielles : les populations et les écoliers.

Axes et actions

0 – Animation : 417 700 €

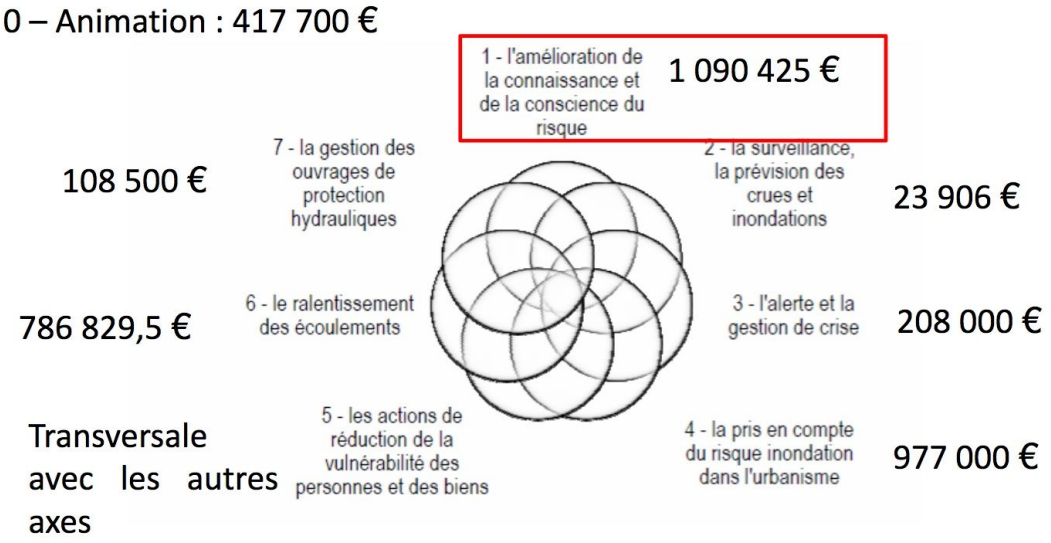

28 actions : Coût total 3 612 360,5 €

Si la ville des Abymes est maître d'ouvrage de la démarche d'ensemble, les autres villes membres portent chacune un pan des actions du programme. Ainsi la Ville du Gosier est en charge de porter la sensibilisation du public scolaire.

Un public spécifique : les écoliers

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » Antoine de Saint-Exupéry

Les enfants sont un parfait relai d'information au sein de leur famille : c'est pourquoi ils sont sensibilisés voire mobilisés par de nombreux acteurs publics et associatifs pour influencer le comportement de leurs parents concernant le tri des déchets, la protection de la nature, le code de la route… Ils sont d'autant plus enclins à mettre en pratique les bons gestes appris à l'école qu'ils ont une réelle sensibilité à l'écologie et une grande curiosité.

Le PAPI des Grands-Fonds entend donc faire des écoliers (particulièrement ceux de cours moyen) les ambassadeurs de la prévention des inondations sur leur territoire. Ce choix, qui pourra être progressivement étendu à l'ensemble des écoles des communes concernées, se justifie par la nature des connaissances que doivent acquérir les élèves :

Compétences confortées	Compétences nouvelles
Français ✓ Comprendre et s'exprimer à l'oral. ✓ Lire et comprendre. ✓ Réagir et dialoguer.	**Connaissances théoriques** ✓ Connaître l'origine et le risque d'inondations. ✓ Connaître l'exposition de sa commune. ✓ Identifier les causes des inondations.
Mathématiques ✓ Utiliser et représenter les grands nombres entiers, les fractions simples, les nombres décimaux. ✓ Calculer avec des nombres entiers et des nombre décimaux. ✓ Comparer, estimer, mesurer des grandeurs géométriques. ✓ Utiliser des outils de mesures géométriques.	**Acquis méthodologiques** ✓ Etre capable d'aller chercher de l'information. ✓ Etre capable de résoudre des problèmes en faisant appel à des notions acquises.
Géographie ✓ Se repérer et de déplacer dans l'espace en utilisant des représentations type cartes. ✓ Découvrir les lieux où j'habite.	**Acquis comportementaux** ✓ Savoir travailler en groupe, se positionner et trouver sa place. ✓ Savoir s'orienter dans l'espace. ✓ Écouter et respecter la parole des autres et exprimer son désaccord sans juger l'autre. ✓ Devenir un citoyen responsable, un acteur de la gestion du risque.

Un partenaire essentiel : l'académie de Guadeloupe

Bien entendu, sensibiliser et mobiliser les écoliers suppose l'association à cette démarche d'un acteur incontournable de l'éducation des enfants, à savoir les référents pédagogiques (Inspecteurs de circonscription, conseillers pédagogiques et les enseignants). C'est pourquoi après les co-construction des supports pédagogique, une sensibilisation spécifique a été réalisée l'intention des enseignants.

De plus, s'agissant de territoires particulièrement vulnérables au risque d'inondation, il est utile de permettre aux enseignants d'être eux-mêmes parfaitement informés des risques et des dernières connaissances spécifiques au territoire des Grands-Fonds.

Les supports pédagogiques spécifiques réalisés à l'attention des enseignants sont conçus pour être pérennisés et étendu à l'ensemble des écoles du territoire concerné.

L'action spécifique à destination des écoliers

Une sensibilisation purement théorique au risque d'inondation vis-à-vis des écoliers serait largement inefficace. C'est pourquoi l'approche ludique a été privilégiée, avec la conception d'un jeu de piste adapté à chaque commune membre.

Le parti pris des partenaires du PAPI a été de reprendre un personnage déjà créé par Cap Excellence, Tom, qui guidera les enfants dans leur parcours d'apprentis ambassadeurs de la prévention des inondations.

Le jeu de piste

Les écoliers auront pour objectif, après une première sensibilisation théorique en classe, de trouver un trésor en 9 étapes, à l'aide de cartes, d'indices parsemés sur le parcours (grilles, vitrines, mobilier urbain…) et d'énigmes à déchiffrer.

Répartis en équipes de 6 à 8 enfants, ils seront encadrés par les enseignants, des parents d'élèves volontaires, des agents communaux coordonnateurs et, si besoin, par la Police Municipale selon les communes.
Selon la configuration des sites, les enfants rejoindront le point de départ du jeu à pied ou en bus avec la contribution du Syndicat Mixte des Transports (SMT). En tout, l'expédition devrait durer environ 2h30.

Les supports pédagogiques

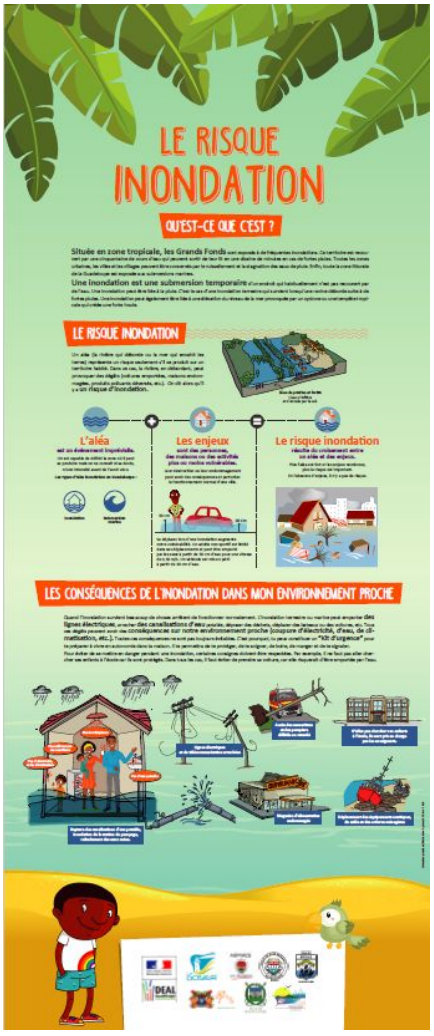

Le plateau de jeu et les indices

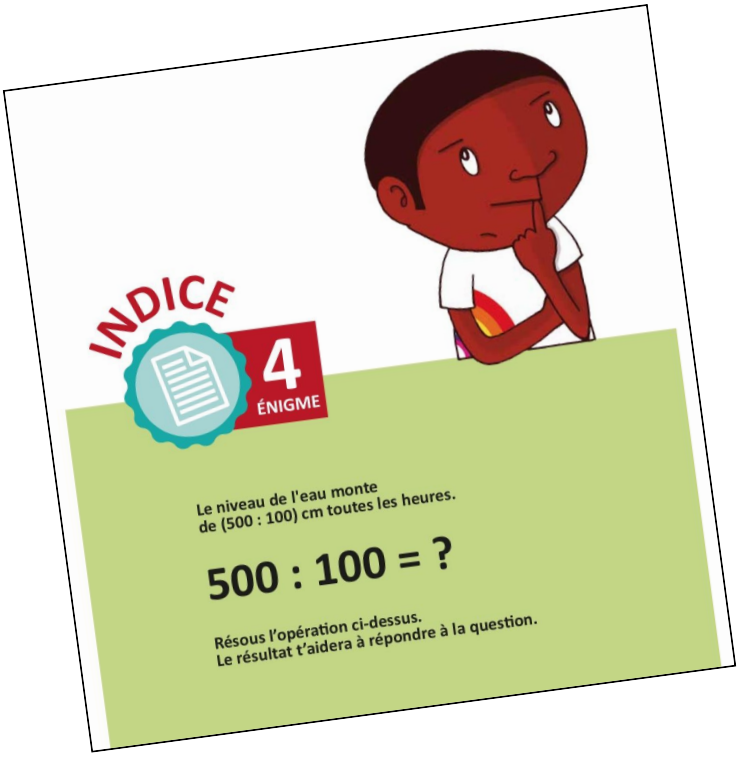

Place de la Victoire Centre, sur le muret de ceinture du Monument Félix Eboué

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Ville du GOSIER

Les itinéraires

Le diplôme final

À l'issue du jeu de piste, un *debriefing* à froid avec les enfants est prévu, pour permettre de capitaliser les connaissances acquises et féliciter les participants. Pour renforcer à la fois leur fierté d'appartenance au territoire et leur implication dans la prévention des inondations au sens large, tous les participants se verront remettre un diplôme d'ambassadeur des Grands-Fonds.

Cette première mise en œuvre sera l'occasion d'affiner l'approche scolaire, en lien avec les retours des enseignants, des élèves et des encadrants.

Une pérennisation et un élargissement doit être envisagé en partenariat avec l'Education Nationale afin d'exploiter le potentiel de l'outil créé.

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Ville du GOSIER

Les écoles participantes

34 classes participent au total, suivant une répartition reflétant le nombre d'enfants les plus exposés au risque d'inondations :

Commune	Effectifs écoles	Effectifs classes	Effectif enfants
Abymes	9	9	201
Pointe-à-Pitre	7	7	152
Sainte-Anne	2	6	146
Morne-à-l'Eau	3	5	108
Moule	1	3	72
Gosier	2	2	34
Totaux	**24**	**32**	**713**

Liste des écoles

Les Abymes ▪ Ecole Grand Parc ▪ Ecole Christy Campbell ▪ Ecole G Devaed ▪ Ecole Guy Cornely 1 ▪ Ecole Guy Cornely 2 ▪ Ecole de Besson ▪ Ecole Pierre Fermely ▪ Ecole Marcel Lacoma ▪ Ecole Joseph Ignace	**Pointe à Pitre** ▪ Ecole de Lauricisque ▪ Ecole Raphaël Jolivière ▪ École Amédée Fengarol ▪ École Raymonde Bambuck ▪ Ecole Raphaël Cipolin ▪ Ecole Fernande Bonchamps ▪ Ecole Léon Feix	**Morne à L'Eau** ▪ Ecole Ernest Pallas ▪ Ecole primaire Ludger Marie ▪ Ecole Marie Emile Coco
Sainte-Anne ▪ Ecole primaire Lucie Calendrier Bicep ▪ Ecole primaire Ginette Maragnes	**Le Gosier** ▪ Ecole Suzanne Rollon ▪ Ecole Armand Lazard	**Le Moule** ▪ Ecole primaire Adélaïde Amédée

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Ville du GOSIER

Le calendrier

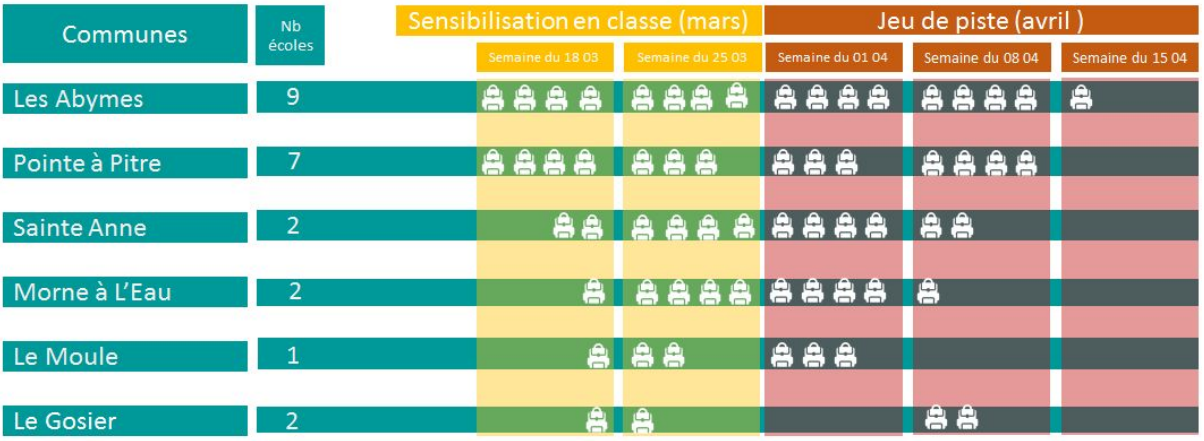

Les horaires prévisionnels

7h30 - 8h00	RDV des encadrants et des élèves à l'école
8h00 - 08h30	Départ en bus ou à pied
8h30-11h00	Étapes du jeu de piste
11h00-11h30	Retour à l'école en bus ou à pied